

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 29 (1957)

Heft: 9

Artikel: Il y avait une fois...

Autor: R.M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-124664>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

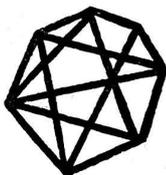
38° FOIRE NATIONALE

Comptoir Suisse

7-22 septembre 1957

LAUSANNE

LA PLUS IMPORTANTE FOIRE SUISSE D'AUTOMNE



Billets simple course
valables pour le
retour

PARQUETERIE DU LÉMAN S.A.

Bureau : Galerie Saint-François B - Lausanne - Tél. 22 13 50



Entreprise générale de
parquets
Tous travaux de réparation
Entretien et ponçage de
parquets et planchers
Devis sur demande et sans
engagement
Parquets
Mosaïques en tous genres
Tous travaux exécutés
par personnel spécialisé
Inscrit au registre professionnel

Asphaltages
Linoléums
Parquets de liège
Sols en caoutchouc
AT, Phenco
Plastofloor

**Perrenoud
Licoeur S.A.**

Lausanne-Malley
Avenue du Chablais 37
Tél. (021) 24 39 01



La maison de confiance

J. ROD S. A.

Rue Galliard 2 - St-Roch
LAUSANNE
Téléphone 22 39 61

CARRELAGES
REVÊTEMENTS

pour le repas de la famille. Plus loin, jouxtant sa parcelle, se trouve celle d'un collègue producteur de tomates qu'il appelle «Or de Bel-Essert». Et que de fleurs dans ce coin!

A droite, ce grand chalet est celui de Jean, premier économiste du groupe, mécanicien de son état. Avez-vous remarqué comme les mécaniciens sont de bons jardiniers? Ils vous présentent de ces jardins qui ont de l'allure et dont le rendement est parfait. Ne criions pas trop fort que seuls les mécaniciens ont de beaux jardins, de peur de nous attirer les foudres du brigadier!

Cette grande construction à gauche est le hangar de vente. Elle a été édifée par l'Association genevoise du Coin de terre et mise à la disposition du groupe. Le hangar est couvert de tuiles comme d'ailleurs toutes les constructions. C'est une question *sine qua non* à l'établissement d'un pavillon. Outre la vente de graines et d'engrais, l'économiste est à même de vous offrir du bois: planches, carrelats, lattes à tuiles, etc., ainsi que tous les produits antiparasitaires. Les boilles sont prêtées aux sociétaires. Le hangar de vente rend de précieux services aux membres.

Vous connaissez Gérard Pétrolet, Fendlabise qu'on l'appelle entre amis. Eh bien! il a sa parcelle ici à l'angle sur votre droite. Détrompez-vous si vous croyez reconnaître une sorte de forêt vierge. Pas du tout. La production est assurée dessus et dessous. C'est son secret. Gérard est l'homme qui utilise le terrain.

Domage que le temps vous manque, nous aurions continué notre balade. Vous auriez fait connaissance avec des «bosseurs» de choix. Martine, toujours premier aux concours de jardins. Il est fier de son domaine. Sa production de framboises peut rivaliser avec n'importe quel professionnel. Et le brigadier dont la devise est: huile de coude et pelle carrée! Et tant d'autres gars épris de liberté dans leur cher bout de «diot», heureux d'être possesseurs d'un jardin stabilisé, grâce au Coin de terre. Cultivateurs à la manqué?... Pas chez nous. Tous sont des «mordus».

Au passage, jetons un coup d'œil à la rocaille Albert 1^{er} - encore un mécanicien celui-là - qui, bien qu'amateur, a construit une des plus belles rocailles du canton. Au printemps, c'est incomparable. Aussi le matin, en passant, je me rince l'œil avant de me rendre au bureau.

Le Coin de terre a fait là œuvre utile et durable. Voyez-vous, ce qui nous préoccupe beaucoup, c'est de doter chaque parcelle d'un chalet. Si nous n'avons pas autorisé les plus humbles à construire un pavillon selon leur possibilité, c'est par souci d'honnêteté. Le travailleur qui occupe ses loisirs à cultiver un lopin de terre doit trouver un endroit accueillant et familier en arrivant à sa parcelle. Pour une détente heureuse, il faut qu'il trouve ce coin paisible qu'est l'abri propre et de bon goût, entouré de ses fleurs et de sa treille, qui l'attache à son domaine. ry.

Il y avait une fois...

Le Coin de terre! Que représente-t-il?

Vu par mon ami Berthoud: une maison au paradis.

Va voir M. Jaquet!

Je le rencontre par une belle soirée de juin 1944; il fauchait à l'orée d'un boqueteau, campagne de Buren. L'air chaud et lourd humait le foin. Entre quelques coups de faux, j'ai eu la vision du Coin de terre. Toutefois, il y avait encore loin de la coupe aux lèvres, et de ma petite maison...

Un an plus tard... avril 1945. Comment pénétrer sur nos terrains? Le chemin H.-de-Buren n'existait pas. Passant par le chemin de la Herse, je traverse champs et haies pour me retrouver sur un immense pré. Là résident mes espoirs en herbe, et ce n'était pas une galéjade!

Une bise à écorner les bœufs! D'après les plans, je situe ma parcelle. Tout à coup un inconnu a pris le même chemin que moi. Il a l'air de s'orienter. Je m'approche, nous faisons connaissance. Que cherche-t-il? Sa parcelle que nous situons près d'un grand lac. Qui est-ce? Votre sympathique président actuel, M. Duvernay.

Tout cela ne fut que préliminaires, comme dans les concours de gymnastique.

Qui a connu le puits du bas de la campagne de Buren, qui fut la première eau de nos jardins embryonnaires? Après avoir attaché l'arrosoir à une corde, le laisser descendre dans le puits, et le remonter avec la provision d'eau, comme à l'oued africain!

Qui a participé au déménagement du poulailler et de son toit en zinc - environ une tonne - qui nous a été si utile comme hangar pendant nos premières années? A chaque forte pluie, il y avait une gouttière de plus!

Qui a transpiré à l'abattage de cet immense ormeau malade sur l'emplacement prévu pour la place de jeu? Cet énorme travail en commun a permis aux quinze participants de partir avec un demi-stère de bois bien mérité!

Un conseiller ami, je pense à feu A. Adatte, qui parlait peu aux assemblées, mais agissait d'autant plus sur nos terrains. Combien de fois l'ai-je dérangé ou avons-nous eu besoin de ses conseils avisés, donnés toujours avec bonhomie et, parfois même, avec une bonne histoire à la clé. Vous souvient-il comment il nous a appris à tenir un louchet, à se servir des nivelettes, à sortir de la terre en paliers? En a-t-il piqueté des parcelles, des jardins, des maisons, des égouts, des niveaux, etc., suivi des travaux sur tout le Groupement de la Châtelaine. Nous lui en gardons une très profonde reconnaissance.

Anecdotes

Les chalets et leur emplacement furent, au début, une bête noire pour notre comité. Les plans d'implantation pas encore établis, un chalet arrivait, placé au fond de la parcelle-jardin. Huit jours plus tard, il déménage à deux mètres du chemin, mais un mois après, motorisé sur rouleaux, sur ordre du comité, il retourne à son emplacement du début, ce qui alimenta les sources tumultueuses de notre comité et l'humeur bien genevoise de notre cher ami et collègue dont le chalet était baptisé la «Croix-Bleue».

Notre comité avait organisé une course instructive et documentaire aux grands vergers d'Etoy. Nous étions au temps des restrictions, appliquées avec élasticité dans ce charmant village. Aussi un de nos amis avait-il décidé, pour faire plaisir à sa femme et à ses enfants, de revenir avec un gros cornet de petits pains tout frais. Toutefois, par ce radieux après-midi sur le bleu lac de Genève, le temps était à la rêverie et aux douceurs poétiques. Peu après Versoix, voici notre collègue qui se préoccupe de son bien. Une dame du comité, fort astucieuse, lui parle d'une passagère qui est descendue à Versoix avec un cornet fort ressemblant au sien. Notre collègue est inquiet et fort marri de son aventure, et chacun de ses collègues de discuter et d'épilguer sur cet incident. Mais comme toute farce qui a une bonne fin, arrivé à Genève, il est rentré en possession du précieux cornet dont la ficelle ne l'a plus quitté, vous pouvez m'en croire!

Ce qui m'a le plus frappé dans notre groupement, c'est de voir à l'œuvre, au comité, dans les maisons ou les jardins, des hommes de métiers bien différents, du fonctionnaire au travailleur manuel, en passant par le gendarme ou l'horloger, avec des idées et des conceptions de vie diverses, avec petite ou grande famille, ne former toutefois qu'une grande et belle équipe avec plus ou moins d'enthousiasme ou de bonne volonté, mais avec un grand cœur et de magnifiques dévouements pour la réalisation de ce Groupe de la Châtelaine. Les propriétaires aussi se sont entraînés pour de gros travaux de terrassement et de bétonnage, ainsi que pour l'immense tâche des travaux en commun. J'en garde, ainsi que bien d'autres, un très bon souvenir et de solides amitiés.

PAPIERS PEINTS SUISSES

Filmasana

bien lavable



FILMOS S. A., Lausanne

Avenue de Beaulieu 9

Tél. (021) 24 20 16



Les grands spécialistes en

Tapis
Linoléum
Parquet-liège

Plastofloor
Sols en caoutchouc
Sols en Asphalt-Tiles



P. König & Cie.

Bâtiment Ciné Rex, Petit-Chêne
LAUSANNE Tél. 22 55 41



Miroiterie Romande

LAUSANNE
Av. d'Echallens 69 Tél. 25 88 25

Fabrique de glaces argentées
Glaces pour vitrages
Glaces de couleurs
Marmorites
Verre à vitre, verre épais
Verres spéciaux
Ateliers de biseautage,
polissage, argenture

Chauffages tous systèmes
Ventilations et conditionnements d'air
Brûleurs à mazout et à charbon
Chaudronnerie de fer

E. NEUHAUS & FILS

S. A.

Téléphone (021) 24 04 78

Avenue d'Echallens 107

LAUSANNE

Société anonyme
VICTOR OLIVET

Entreprise de bâtiments et travaux publics

38, rue du Nant
Téléphone 36 63 10 (3 lignes)

GENÈVE

Je termine avec les grandes visions d'espérance qui éclairaient le visage de notre regretté président d'honneur, feu Victor de Senarclens, quand il pouvait assister à nos assemblées de groupements et qu'il apprenait la vie de famille heureuse et bienfaisante qui s'épanouissait dans chaque nouveau groupement du Coin de terre. C'était pour lui une joie et un pas de gagné pour la famille sur les casernes, le manque d'espace et d'air pur de la ville, un grand idéal qui se réalisait et qui lui tenait fort à cœur.

R. M.

Informations

Comité de l'habitat de la Commission économique pour l'Europe

A sa quatorzième session, le Comité de l'habitat de la Commission économique pour l'Europe de l'Organisation des Nations Unies a examiné principalement les faits nouveaux survenus dans le domaine du logement, l'évolution de la politique du logement en 1956, les rapports sur le financement du logement et les travaux à entreprendre pour mener à bien l'enquête sur l'utilisation de l'espace dans les logements. Le comité, dont le rapport est publié aujourd'hui, s'est réuni du 29 au 31 mai.

Principaux faits nouveaux survenus dans le domaine du logement

Pour l'examen des principaux faits survenus dans le domaine du logement et de certains problèmes à long terme que pose à présent la politique des pouvoirs publics dans ce domaine, le comité a pris pour base un rapport provisoire préparé par le secrétariat et intitulé *Les tendances et la politique du logement dans les pays d'Europe en 1956*. La version révisée du rapport sera publiée dans le courant de l'année par le secrétariat. Outre l'étude générale de la situation dans le domaine du logement, le rapport contiendra un chapitre traitant des méthodes utilisées pour établir les programmes de construction de logements et un chapitre sur la gérance des immeubles.

Financement

Après avoir examiné un certain nombre de rapports établis par des rapporteurs sur le financement du logement, les membres du comité ont examiné plus particulièrement les questions ci-après : les problèmes économiques et financiers du logement, le problème du logement dans l'ensemble du problème financier, les sources de capitaux, les établissements financiers privés s'intéressant au logement et les subventions à la construction. Une version provisoire complète du rapport d'ensemble sera établie par le secrétariat, avec l'aide des rapporteurs, pour être soumise au Comité de l'habitat à sa prochaine session, en novembre 1957.

Utilisation de l'espace dans les logements

Les rapporteurs chargés de l'étude de l'utilisation de l'espace dans les logements ont établi le plan de l'enquête, pour les besoins de laquelle les gouvernements ont été priés de communiquer des plans de logements-types de certaines catégories, tels que ceux que l'on a construits ces temps derniers dans les régions urbaines et rurales, en même temps qu'un mémoire contenant des indications détaillées sur les normes auxquelles doivent répondre les logements à bon marché et sur les réglementations ou les codes en vigueur pour la hauteur des pièces et certains aménagements ou équipements. Les rapporteurs établiront ensuite un rapport d'ensemble provisoire qui sera soumis au Comité de l'habitat lors de la session qu'il tiendra au printemps de 1958.

Standardisation et coordination modulaire

Le comité a examiné un rapport du secrétariat sur l'état d'avancement des travaux relatifs à la standardisation et à la coordination modulaire et il a été informé de l'état des travaux entrepris dans ce domaine par l'Agence européenne de productivité, l'Organisation internationale de normalisation et le Conseil international du bâtiment. En raison de l'importance que présente la coopération intergouvernementale dans ce domaine de la construction, tant du point de vue de la réduction du coût de la construction que du développement du commerce des matériaux et des éléments de construction, le comité a décidé qu'une réunion spéciale devrait être organisée, sous ses auspices, dès que possible, pour examiner quelles mesures les gouvernements pourraient prendre pour promouvoir et accélérer la normalisation et la coordination modulaire et examiner leurs incidences sur le commerce des matériaux et des éléments de construction.

Au cours de la session, le comité a pris acte des rapports du Groupe de travail des statistiques du logement et de la construction et il a pris note de deux documents de travail dans lesquels est exposé succinctement l'état actuel des travaux relatifs aux notions et aux définitions.